

## LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

L'hon. J.-ED. CARON,  
Ministre de l'Agriculture,  
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon cinquième rapport annuel sur les opérations de la Coopérative Fédérée de Québec, pour l'année finissant le 31 décembre 1927.

En parcourant cet aperçu nécessairement sommaire des activités de notre société, il vous sera possible de constater que nos opérations dénotent un progrès très encourageant. L'idée de coopération fait graduellement son chemin au sein de la classe agricole, et ses adhérents, de plus en plus, recourent aux bons offices de notre organisation pour transiger leurs opérations de vente ou d'achat. Bon nombre des préjugés que nous rencontrions, il n'y a encore que quelques années, disparaissent pour faire place à une compréhension plus juste des principes que nous nous efforçons de mettre en pratique.

### LA PROPAGANDE

Quoique le nombre de nos propagandistes ait été réduit, le travail s'est poursuivi normalement et les résultats semblent indiquer que cette mesure n'a pas entravé les activités de ce service. Il faut cependant tenir compte du fait que nos moyens d'actions n'étaient pas les mêmes et que le "Film" de la Coopérative, "Sur le Chemin de la Fortune", a joué un grand rôle dans le travail que nous avons fait. Le nombre de personnes qui ont assisté aux assemblées, tenues par nos propagandistes, a plus que doublé au cours de l'année dernière.

Les propagandistes ont fait une somme considérable de travail dont on peut difficilement faire un relevé précis.

Les augmentations qu'accusent les coopératives locales dans leur chiffre d'affaires sont dues, croyons-nous, du moins en partie, à ce travail de la part de nos propagandistes.

La visite des beurreries et des fromageries constitue un autre travail dont on ne peut apprécier la valeur et la portée. Nous croyons cependant qu'il doit, de toute nécessité, se continuer, si nous voulons maintenir le nombre de nos expéditeurs et si nous désirons contrebalancer la sollicitation qui se fait par les commerçants auprès des fabricants.

### RAPPORT DU MINISTRE

La visite des expositions de porcs et de moutons est une des activités auxquelles nous consacrons beaucoup de temps, à l'automne. Nous voyons chaque année le nombre des consignations augmenter de manière sensible et nous ne croyons pas exagérer le rôle des propagandistes en disant que c'est à eux que l'on doit une bonne partie de la faveur que rencontre notre système de vente des animaux vivants.

Les expéditions d'œufs et de volailles ont également bénéficié du travail de nos propagandistes. Notre propagande faite en coopération avec les officiers du Gouvernement provincial, ainsi qu'avec ceux du fédéral, nous a permis d'organiser des centres d'élevage et d'expédition, qui fournissent à la Coopérative une forte proportion des œufs et de volailles qui sont manipulés par notre société.

L'orientation particulière que nous nous sommes efforcés de donner à notre service de propagande au cours de la dernière année, tend à rendre plus étroites les relations que nous entretenons avec chacune de nos coopératives affiliées. Nous nous proposons pendant la prochaine année de donner une attention tout particulière à ces dernières, et il nous semble que nous pouvons légitimement en attendre des résultats qui ne seront pas décevants.

Les résultats que nous obtenons, grâce à nos coopératives affiliées, tendent à faire de ces organisations locales des facteurs de toute première importance dans le développement de la vie coopérative dans notre province. C'est par elles que nous atteignons plus directement les cultivateurs et que nous pouvons plus facilement donner de l'efficacité à la propagande que nous faisons auprès de la classe agricole.

Les 44 coopératives affiliées que nous avons dans les différentes régions de la Province rendent de précieux services aux cultivateurs qui apprennent à s'en servir plus fréquemment à mesure qu'ils en saisissent les multiples avantages.

Les coopératives locales qui sont présentement affiliées à la Coopérative Fédérée, sont les suivantes:

St-Joseph d'Alma	Knowlton, Brome
St-Cœur de Marie	St-Octave, Matane
St-Louis Nazaire	St-Eloi, Témiscouata
Ste-Anne Chicoutimi	Ste-Martine
St-Henri Taillon	St-Martin, Beauce
St-Gédéon, Lac-St-Jean	St-Côme, Beauce
Albanel	Rast Broughton
St-Prime	St-Gédéon, Frontenac
Roberval	St-Prosper, Dorchester
St-Méthode	Ste-Germaine
St-Amédée de Péribonka	St-François, Beauce
St-Nazaire d'Acton	Ste-Marie Salomé
St-Théodore d'Acton	St-Justin Maskinongé
St-Eugène de Grantham	Vaucluse



St-Wenceslas	L'Assomption
St-Célestin	Papineauville
Gentilly	St-Félix de Valois
Bécancourt	St-Narcisse
St-François du Lac	St-Augustin
St-Aimé Richelieu	St-Casimir
St-Louis de Lotbinière	Ste-Anne de la Pérade
St-Edouard	Mansonville

Ce sont nos propagandistes qui ont à s'occuper le plus de ces coopératives; ils s'acquittent de la tâche avec des succès qui ne permettent pas de douter que le principe de l'affiliation est sacré et répond à un besoin réel d'union plus étroite entre les groupes locaux et l'organisation centrale.

Bien que nous recevions un nombre considérable de demandes d'affiliation, nous avons adopté la pratique de ne pas les accepter toutes; nous n'affiliions que les coopératives qui offrent des garanties suffisantes pour nous laisser croire qu'elles sont en mesure de faire un succès de la coopération dans la localité où elles opèrent. Nous nous proposons d'accéder à toute demande d'affiliation qui nous sera faite par un groupe de cultivateurs décidés à faire de la vraie coopération et nous croyons que toutes les sections de la province ne sont pas également prêtes à fournir l'effort voulu pour faire prospérer une coopérative locale; ce serait, dans certains cas, perdre notre temps que de nous charger de l'affiliation de quelques locales dont les membres ne sont pas encore prêts à se laisser guider par un esprit sincère de coopération et qui ne semblent pas disposés à prendre leur part de responsabilité.

#### DÉPARTEMENT DU BEURRE ET DU FROMAGE

Ce département, par son chiffre d'affaires et par ses activités, est le plus important que nous ayons à la Coopérative. On peut se faire une idée de la place qu'il doit tenir lorsque l'on sait que nous manipulons quelque peu plus que la moitié du beurre et du fromage qui se produit dans la province de Québec. Nous poursuivons activement notre travail sur les grands marchés étrangers et principalement sur les marchés anglais qui présentent des conditions particulièrement avantageuses pour l'écoulement de nos produits laitiers, pour notre fromage surtout, dont les qualités lui attirent, chaque année, de nouveaux acheteurs. 1927 aura été pour la Coopérative Fédérée une année particulièrement profitable au point de vue des relations que nous avons établies avec quelques-uns des plus gros acheteurs anglais; nous avons réussi à passer certains contrats dont les avantages sont indéniables.

Les efforts que nous faisons depuis plusieurs années pour améliorer la qualité et l'uniformité de nos produits donnent maintenant des résultats qui démontrent le bien-fondé de la ligne de conduite que nous nous étions tracée.

#### RAPPORT DU MINISTRE

Le beurre et le fromage "Fédérée" sont hautement appréciés, on les recherche et on consent enfin à les comparer avec les meilleurs produits de nos provinces soeurs et même avec ceux des pays les plus réputés comme producteurs de beurre et de fromage. La réputation que nous avons acquise sur les grands marchés, est des plus enviables et nous sommes confiants qu'avec le concours des fabricants, nos produits conserveront et amélioreront même cette réputation de qualité qu'ils se sont acquise et obtiendront des prix qui ne manqueront pas d'être avantageux.

Au cours de 1927, il y a eu une légère diminution dans nos réceptions, mais si l'on veut bien tenir compte des conditions générales qui ont été faites à notre industrie laitière, il ne semble pas que la chose prête à des conjectures défavorables pour la Coopérative. La production du beurre et du fromage, au cours de cette année, a été sensiblement inférieure à celle de l'année précédente; l'ouverture des fabriques s'est faite plus tard que d'habitude et de nouveaux débouchés qui ont été ouverts pour la vente de la crème ont occasionné cette baisse dans la production du beurre et du fromage, laquelle en réalité n'en est qu'une d'apparence.

Il est regrettable que les fabriques ne puissent pas être ouvertes quelques semaines plus tôt au printemps et quelques semaines plus tard à l'automne. Nous sommes convaincus que cette prolongation de la saison de fabrication serait des plus profitables pour les patrons, d'autant plus c'est que au début et à la fin de la saison que les prix sont généralement les plus avantageux.

La Coopérative a reçu des consignations de beurre et de fromage de 768 fabriques, soit 287 fabriques de beurre, de 436 fabriques de fromages et de 45 fabriques combinées. De ce nombre 158 fabriques ont consigné du beurre pasteurisé, soit une augmentation de 20 fabriques de beurre pasteurisé, sur l'année précédente et 52 de plus qu'en 1925.

Nous avons enregistré une augmentation de 15% dans les arrivages de beurre pasteurisé de première qualité et nous avons encore cette année, continué à obtenir pour le compte de nos expéditeurs de beurre pasteurisé un sou la livre de plus que pour le beurre No 1 non-pasteurisé. Nous conseillons donc fortement à toutes les fabriques en état de le faire de se munir d'un pasteurisateur; elles en retireront de grands avantages, tant au point de vue qualité de leurs produits qu'au point de vue prix qu'elles en obtiendront.

Notre concours de fabrication établi depuis quelques années a été continué. Ce concours a pour objet de stimuler les fabricants et de les encourager à améliorer constamment la qualité de leurs produits ainsi que leur uniformité. Il n'y a pas de doute que si tous les fabricants voulaient bien faire leur part pour améliorer leurs produits, nous serions bien mieux en mesure de lutter avantageusement sur les marchés avec les produits étrangers et nous pourrions bien plus facilement obtenir des prix plus rémunérateurs. Les comparaisons ci-des-



sous nous donnent une idée des résultats que nous obtenons parmi les fabricants qui y prennent part.

#### COMPARAISON AU POINT DE VUE QUALITÉ

	BEURRE PASTEURISÉ	<i>Spécial &amp; No 1</i>
Coopérative Fédérée.....		96.2%
Moyenne totale de beurre pasteurisé de la province de Québec, classé par le Gouvernement Fédéral.....		92.7%
	FROMAGE	<i>Spécial &amp; No 1</i>
Coopérative Fédérée.....		79.1%
Moyenne totale du fromage de la province de Québec, classé par le Gouvernement Fédéral.....		74.1%

Les prix obtenus au cours de la dernière année ont été plus élevés que ceux que nous obtenions l'année précédente. Dans le cas du beurre l'augmentation était de 4 à  $4\frac{1}{2}$  sous la livre et dans celui du fromage de  $1\frac{1}{2}$  à 2 sous la livre. Un fait qui, je crois, mérite d'être mentionné ici, est que les prix que nous avons retournés aux cultivateurs pour leur beurre, ont été de  $\frac{1}{4}$  de sou plus élevés en moyenne, que ceux qui ont été payés par le commerce de Montréal et de .036 de sou, dans le cas du fromage. Ces différences, si on tient compte de notre forte production, représentent un montant fort appréciable et tendent à faire mieux apprécier la nature des services que la Coopérative Fédérée rend à la classe agricole de notre province.

#### DÉPARTEMENT DES ANIMAUX VIVANTS ET ABATTUS.

Nous avons enregistré une augmentation d'environ 10% dans les arrivages d'animaux vivants, augmentation que nous attribuons à la satisfaction donnée à nos consignataires, depuis quelques années, ainsi qu'à la propagande faite par nos propagandistes et notre département de publicité.

Nous croyons que les bons résultats obtenus par notre système de vente d'après la classification, ont fortement aidé au travail entrepris par les propagandistes en industrie animale et les agronomes, pour améliorer la qualité des agneaux et des porcs.

Nous tenons à vous faire remarquer que ce sont les consignations d'agneaux et de porcs qui ont le plus augmenté. A toutes les expositions d'agneaux et de porcs, pratiquement, nous avons eu un représentant et ceci a contribué à augmenter considérablement les consignations. Ajoutons que pour les agneaux qui ont été consignés à ces expositions, nos remises ont été en moyenne, au moins

#### RAPPORT DU MINISTRE

1c la livre au-dessus des prix que les cultivateurs auraient obtenus sur leurs marchés locaux. De plus, dans le cas des agneaux qui ne nous ont pas été consignés, la présence de nos représentants a protégé les cultivateurs en forçant les acheteurs à payer des prix très élevés.

La forte quantité dont nous avons disposée, l'amélioration de la qualité et les bonnes relations que nous avons entretenues avec les maisons de salaisons de Montréal, ainsi qu'avec les acheteurs des plus importantes maisons de Toronto, New-York et Boston, nous ont permis d'obtenir les plus hauts prix du marché.

Quant à ce qui concerne les viandes abattues, porcs, veaux, agneaux, etc., l'augmentation de 4.46% montre clairement que nous avons obtenu des résultats plus que satisfaisants.

Le chiffre des opérations de l'année, dans le département des volailles, indique une augmentation d'environ 5% sur l'année 1926. Nous pouvons donc dire que le chiffre des consignations à la Coopérative montre que nous avons gagné considérablement de terrain auprès des aviculteurs, ce qui est dû, sans doute, aux prix élevés retournés à nos consignataires et aussi à la propagande et à la publicité qui ont été faites au cours de l'année.

Comme par le passé, nous avons apporté une attention toute particulière à la vente des dindes de Charlevoix, avec le concours de nos propagandistes, ainsi que les représentants du service d'aviculture des départements d'Ottawa et de Québec. Nous avons aussi reçu de fortes consignations de la part des éleveurs du comté de Dorchester. Voici les prix nets que nous avons retournés aux éleveurs de dindons de Charlevoix et Dorchester, alors que les prix payés par les commerçants ont varié entre 30 à 36c. Les nôtres ont été pour qualité Choix, 41c; No 1, 38; No 2, 33.

Il nous fait plaisir de noter qu'il y a eu une forte amélioration dans la qualité des animaux et des volailles que l'on a consignés à la Coopérative; nous avons constaté un progrès remarquable dans la préparation et l'emballage. Nous sommes heureux d'en féliciter nos consignataires ainsi que les propagandistes avicoles de Québec et d'Ottawa, dont les instructions ont largement contribué au progrès constaté.

Il y a lieu de croire que le succès de cette année est un augure de succès encore plus grand pour 1928.

#### VENTES A LA VILLE (PRODUITS DE FERME)

Comme le nombre des produits que nous manipulons dans ce département est considérable, nous nous dispensons de parler de chacun en particulier et ne mentionnerons que les principaux faits saillants qui ont marqué les activités de cette section au cours de l'année.

Comme aperçu général, nous constatons une augmentation très apprécia-



ble dans toutes les transactions, mais elle a été particulièrement accusée dans le cas des œufs, du miel, des conserves alimentaires et du sucre et du sirop d'érable. L'augmentation varie selon le produit que l'on considère; elle va jusqu'à 29% et l'on peut fixer à peu près à 10% la moyenne générale d'augmentation.

Nous tenons à attirer votre attention aux progrès réels que nous avons faits en ce qui concerne les œufs. Une forte proportion des œufs que nous manipulons nous sont expédiés par nos coopératives locales affiliées et nous constatons avec plaisir que les avantages de ce système d'expédition donne des résultats tout à fait intéressants: la qualité moyenne des œufs qui nous sont ainsi envoyés est plus élevée que celle des œufs que nous consignent des expéditeurs individuels qui, ne pouvant remplir assez vite une caisse de trente douzaines, voient leurs œufs perdre de leur qualité avant qu'une caisse soit prête pour expédition.

Il y a eu une augmentation considérable en 1927 dans le nombre de nouveaux centres d'expédition d'œufs qui se sont organisés et nous nous efforçons autant que possible d'encourager ce genre très utile de coopération. L'industrie avicole profitera beaucoup du travail que l'on pourra faire dans ce sens.

Il nous fait plaisir de reproduire ici une lettre qui nous a été adressée par M. Cyrille Vaillancourt, de la Société des Producteurs de Sucre d'Érable de Québec;

"Je suis heureux de venir vous remercier pour les bons services rendus à notre société "Les Producteurs de Sucre d'Érable de Québec". Il est incontestable que, si nous n'avions pas eu votre aide dès le début, notre société aurait été dans l'impossibilité de rendre à ses membres les services qu'elle a pu leur donner. Nul mieux que moi peut parler sur le sujet avec connaissance de cause. Je vous remercie donc des services rendus et j'espère que, comme par le passé, nous continuerons de marcher la main dans la main pour l'avancement et le succès de notre industrie nationale."

Cette lettre se passe de commentaires et, venant de M. Vaillancourt, peut vous servir d'indice de la valeur du travail que la Coopérative Fédérée poursuit dans la vente de nos produits de l'érable.

#### DÉPARTEMENT DES VENTES A LA CAMPAGNE

Nous avons enregistré des augmentations notables sur presque toutes les marchandises dont nous disposons, telles que tôle galvanisée, broche barbelée, broche à attache, clôture ornementale, barrières de ferme, crampes galvanisées, peinture, blanc de plomb, huile de lin, térbentine, charbon, grains et moulées pour volailles, écailles d'huîtres, insecticides, etc.

D'un autre côté, nous avons une diminution pour les engrains alimentaires en ce qui concerne la quantité livrée au 31 décembre 1927. Ceci est attribué à la

rareté qui existait et qui a empêché les moulins de livrer les commandes que nous leur avions transmises.

Si nous ajoutons à ces chiffres toute la quantité d'engrais réservée par nos clients, nous arrivons à une augmentation sur le total de l'année dernière qui était déjà un record. De plus, un grand nombre de commandes auraient été ajoutées, si les premières avaient pu être livrées à temps.

Cette situation difficile dans les engrains qui a confronté tous les grands moulins à farine cette année, est complètement en dehors de notre contrôle. Si elle a causé de sérieux inconvénients à nos nombreux clients, elle n'a pas été sans nuire aux intérêts de la Coopérative Fédérée.

Si nous en jugeons par les nombreuses demandes d'informations et de prix que nous avons reçues depuis le début de la nouvelle année, nous devrions laisser en arrière, par une forte augmentation, le chiffre d'affaires des années dernières.

Comme preuve des services que ce département rend à la classe agricole, nous désirons mentionner que le cultivateur ou l'association agricole qui ont une fois fait affaires avec la Coopérative Fédérée, deviennent des clients réguliers qui se font un plaisir de faire connaître autour d'eux les services que nous leur rendons.

#### DÉPARTEMENT DES FRUITS ET LÉGUMES

La Coopérative Fédérée a inauguré en mai 1927, un département pour le commerce des fruits et légumes.

Le but de ce département est de favoriser l'écoulement des produits maraîchers de nos jardiniers.

Une quantité considérable de légumes et une bonne quantité de petits fruits ont ainsi été vendus à des conditions très avantageuses pour les maraîchers et ce, en dehors du marché de Montréal, décongestionnant ainsi d'autant notre marché, tout en donnant satisfaction aux consignataires.

Les débuts de cette affaire ont été particulièrement difficiles et nous ne sommes pas au bout de nos difficultés. En effet, il est important d'obtenir de nos fournisseurs, une classification soignée et un empaquetage approprié, ce qui ne s'était jamais pratiqué auparavant; il a fallu aussi faire l'éducation du marchand de gros, afin d'obtenir les prix les plus rémunérateurs possibles pour nos produits qui ont été classifiés cette année avec une attention toute particulière.

Malgré toutes les difficultés que nous avons rencontrées, les jardiniers ont tous reconnu que la Coopérative avait contribué pour une large part au maintien des prix et à la vente plus complète et plus rapide de leurs produits.

Si les maraîchers veulent s'entendre afin de fournir à la Coopérative Fédérée



rée, les quantités suffisantes de légumes permettant par le fait même à cette dernière de placer ces produits sur nos marchés locaux, en dehors de notre marché de Montréal, et si les maraîchers veulent de plus maintenir la classification sévère qui a été faite cette année, de même que soigner l'emballage, nous sommes persuadés que les maraîchers bénéficieront de grands avantages dans la vente en coopération de leurs produits qui pourront faire concurrence aux produits importés des Etats-Unis et même d'Ontario.

#### DÉPARTEMENT DU POISSON

Les sept coopératives locales affiliées que nous avons sur les côtes de la Gaspésie, bien que de fondation plutôt récente, ont rendu aux pêcheurs gaspésiens des services inappréciables, en vendant leurs produits à des prix que l'on n'avait jamais obtenus avant que l'on ne s'occupe de la vente en coopération.

Nous avions en 1927, sept coopératives réparties comme suit:

Carleton	Bonaventure
Gascons	"
Belle Anse	Gaspé
L'Anse à Brillant	"
Barachois	"
Cap des Rosiers	"
Cap aux Os	"

Toutes ces Coopératives, cette année, sont parfaitement satisfaites des prix obtenus pour leur poisson, grâce à la bonne préparation et grâce aussi à la classification qui est maintenant reconnue comme indispensable par tous les pêcheurs, s'ils veulent conserver la bonne réputation du poisson de Gaspé, sur les marchés étrangers.

Nos clients d'Italie nous ont déclaré que notre produit était de toute première qualité et que malgré le très long séjour en mer qu'il doit subir, il leur arrive là-bas en excellente condition.

Le poisson de la Gaspésie, cette année, à part celui manipulé par nos coopératives, a laissé beaucoup à désirer. La température a aussi été vilaine et trop humide pour sécher convenablement le poisson. C'est dire que si l'on nous a adressé des félicitations, c'est que nos pêcheurs se sont surpassés dans leur travail.

Le marché s'est maintenu plus stable que l'an dernier, à cause, sans doute, de la rareté du poisson, car en général, la pêche a été moins forte que les années passées, mais par contre, les prix ont été supérieurs.

#### RAPPORT DU MINISTRE

#### COMPARAISON DES PRIX EN 1927 AVEC CEUX DE 1926.

	1926	1927
Saumon frais.....	12.49 net	13¾ net
Homard.....		25 moyen.
Pétoncles.....	2.403/50	3.00/3.50
Eperland.....	.08/35	.10/28
Maquereaux.....	.06/	.06/07
Morue séchée.....	2.00/11.00	11.50/11.00
Morue salée.....	.06, 6½	.06, 6½
Petits (Poulamons).....		4.50 le sac
Saumon en conserve.....	12.00	13.00 la caisse
Pétoncles en conserve.....		22.50 la caisse
Maquereau en conserve.....		6.25 la caisse
Huile de foie de morue.....		.57 le gallon

#### Conclusion:

Nos pêcheurs, cette année plus que jamais, sont entièrement satisfaits et malgré que certains d'entr'eux se soient tenus à l'écart, nous sommes persuadés, d'autant plus que c'est l'opinion générale sur la côte, même du missionnaire actuel, que nous avons traversé la phase la plus critique et que tout fait prévoir un succès plus grand dans l'avenir. De plus, les provinces voisines ont l'œil ouvert sur nos coopératives. Les membres de l'Enquête Royale ont félicité le ministre des Pêcheries pour son initiative d'aider les pêcheurs de Gaspé.

#### SUCCURSALES ET ENTREPÔTS

##### Entrepôt de Ste-Rosalie Jct.—(Grains de semence)

Notre chiffre d'affaires accuse, encore cette année, une augmentation sur celui de l'année précédente. L'étude de nos transactions indique moins de ventes en gros, mais une augmentation prononcée dans les ventes de détail. Le nombre de membres et autres clients qui ont acheté individuellement est d'environ 10% plus élevé que celui de l'année 1926. Nous voyons, par ce fait, une partie des résultats provenant de l'éducation entreprise, il y a quelques années, en faveur de l'emploi de semences pures et de variétés éprouvées et rustiques. Les cultivateurs réalisent mieux les avantages qu'ils retirent en employant de tellés semences. Nous avons vendu, en 1927, à 265 associations agricoles, comparativement à 213 en 1924. Cette augmentation démontre que la coopérative est de mieux en mieux comprise et que les cultivateurs profitent des avantages qu'ils peuvent retirer en faisant partie d'une coopérative ou d'un cercle agricole. Nous nous sommes efforcés d'établir nos prix de vente aussi bas que possible; ils se comparaient avantageusement avec ceux des maisons



de commerce et même, sur plusieurs item, ils étaient considérablement plus bas. Afin d'encourager les producteurs de semences, nous nous sommes approvisionnés, en autant que cela se pouvait, dans la province de Québec. Environ 80% des semences vendues en 1927 étaient récoltées dans notre province et nous les avons achetées aux plus hauts prix du marché.

L'outillage, dont notre entrepôt est pourvu pour le nettoyage et la sélection des semences, n'a pas été inactif. Nous estimons avoir préparé au-delà de 100,000 minots de semences de toutes sortes.

Une augmentation assez importante est à signaler dans les ventes d'engrais chimiques. Par suite de notre pouvoir d'achat qui devient de plus en plus puissant, nous améliorons, chaque année, les conditions de nos contrats d'achat et, comme résultat, nous nous trouvons en position de vendre aux cultivateurs des engrais chimiques de haut titrage, à des prix très avantageux.

La difficulté de se procurer de l'orge enregistrée a incité le Conseil Provincial des Semences à produire cette céréale sur notre ferme, laquelle ne produisait autrefois, que de l'avoine, du blé et des pois. C'est une innovation qui sera certainement appréciée de la part de la classe agricole et qui permettra aux producteurs qui veulent se spécialiser dans cette culture, de s'approvisionner de la semence initiale qui leur est nécessaire. Nous avons multiplié la variété O.A.C. No 21 et notre récolte a donné un rendement de 43 minots à l'arpent.

Nous sommes présentement à étudier le projet de préparer et de mettre en vente les graines de jardin en petits paquets, projet que nous espérons pouvoir réaliser en 1928.

#### SUCCURSALE DE QUÉBEC

Notre succursale de Québec accuse, d'année en année, des progrès qui ne manquent pas de l'imposer à l'attention de ceux qui suivent de près les activités de notre société dans cette partie de la province.

Il y a quelques années à peine que nous organisions cette succursale et déjà elle tient le tout premier rang parmi les organisations, qui, à Québec, s'occupent de la réception et de la vente des produits agricoles.

Elle tient la toute première place dans la vente de toutes les viandes autres que celle du bœuf et elle se classe la deuxième pour la manipulation du beurre et des œufs. C'est dire le travail que nous avons fait à Québec pour nous imposer dans ce commerce où l'on n'avait jusqu'alors jamais mis en pratique les principes de coopération.

La popularité dont nous jouissons non seulement auprès des cultivateurs mais encore auprès des maisons de commerce, prouve, croyons-nous, que nous rendons service aux uns comme aux autres en régularisant les prix qui sont payés pour les produits que nous manipulons.

Nous nous sommes occupés, cette année, et avec un succès qui a donné satisfaction à nos clients, de la manipulation et de la vente des fruits des horticulteurs des alentours de Québec et de l'Île d'Orléans. La classification que nous avons fait subir aux légumes et aux fruits nous a permis de mettre en vente des produits qui ont été très recherchés par les acheteurs. Si nous nous basons sur les résultats de ce premier essai, nous croyons, qu'avec une organisation mieux préparée et avec l'expérience acquise, nous pouvons compter sur un succès qui ne nous décevra pas. Nous nous proposons de donner plus d'ampleur à ce nouveau département qui est appelé à rendre de précieux services aux jardiniers-marachers et aux horticulteurs de cette région.

Afin d'accommoder les producteurs de beurre et de fromage, nous dirigeons une partie de ces produits vers Québec où nous avons réussi à nous créer certains débouchés locaux capables d'absorber une proportion de ces expéditions. Ceci constitue une économie sensible sur les frais de transport de nos expéditeurs. Mais comme nous ne pouvons encore faire d'exportation du havre de Québec, nous nous trouvons dans la nécessité de limiter ces expéditions à Québec, afin d'éviter des frais de manipulation encore plus grands.

#### SUCCURSALE DE PRINCEVILLE

La vente du lard, des viandes préparées et des sous-produits qui en découlent, occupe le premier rang parmi les divers produits manipulés à cet établissement; or, une baisse assez prononcée du lard, survenue dès le début de l'année, s'est maintenue dans tout le cours du dernier exercice et même s'est accentuée à l'automne, ce qui a eu pour conséquence que le chiffre d'affaires de l'an dernier n'a pas été maintenu; nous avons, tout de même, à noter une augmentation de 10% dans le volume des réceptions.

Nous poussons aussi activement que possible le commerce local, c'est-à-dire avec les localités avoisinantes où nous avons placé pour au-delà de \$100,000.00 de produits.

Les produits de charcuterie tels que saucisse de Boulogne, boudin, etc., ont grandement contribué à maintenir nos bénéfices et nous y voyons de bonnes chances de succès pour l'avenir.

Nous avons, au cours de la saison carrossable, fait la livraison de la marchandise à Québec et à Montréal, par truck-automobile. Ce mode de transport que nous tentions pour la première fois, à aussi longue distance, nous a été moins coûteux que par chemin de fer; de plus, les effets sont livrés en bien meilleures conditions et plus promptement; comme résultat, il nous a été possible de retourner davantage à nos expéditeurs.

Quant à nos relations avec les cultivateurs, nous pouvons dire qu'elles sont des meilleures. La Coopérative possède la confiance de la presque totalité de ces derniers de même que des clients que nous approvisionnons. Nous avons



bien quelquefois à rencontrer la concurrence, pas toujours loyale, de la part de certains commerçants, mais les cultivateurs qui s'y laissent prendre y perdent plus qu'ils ne gagnent et ils ne tardent pas généralement à se rendre compte des avantages réels que nous pouvons leur faire obtenir.

#### SUCCURSALES D'HÉBERTVILLE STATION ET DE ST-FÉLICIEN

La région du Lac St-Jean est pour la Coopérative Fédérée un des districts où elle fait chaque année un chiffre d'affaires très important. En 1927, nous enregistrons une amélioration notable dans nos opérations dans cette partie de la province et nos deux succursales de St-Félicien et d'Hébertville station accusaient toutes deux une augmentation substantielle dans le total de leur chiffre d'affaires.

Les coopératives locales de St-Cœur-de-Marie, St-Joseph d'Alma, St-Henri-Taillon, St-Nazaire, St-Gédéon, St-Prime, Ste-Anne-de-Chicoutimi contribuent largement dans les opérations de ces deux succursales qui leur permettent de se tenir en relations plus suivies avec nous.

Nous recevons de ce district une quantité considérable de beurre et de fromage fort estimés sur nos grands marchés du pays et de l'Angleterre.

Nous constatons que la présence de nos deux succursales dans le Lac St-Jean joue un grand rôle dans la stabilisation des prix des produits agricoles à un niveau rémunératrice pour les cultivateurs. Aussi ces derniers en comprennent-ils l'importance et depuis quelque temps ils font des démarches pour que nous donnions encore plus d'expansion à notre organisation dans leur district. Nous serions disposés à nous rendre à leurs demandes, mais nous préférions laisser à leur initiative de décider de l'emplacement des abattoirs qu'ils nous réclament avec grandes instances.

Un facteur qui a certainement contribué à améliorer nos relations avec les mairos de commerce de cette région et qui nous permet de profiter des débouchés naturels des centres industriels de ce district, est le fait que nous maintenons un voyageur sur ce terrain. Nous écoulons des quantités considérables de produits agricoles par son entremise et la faveur avec laquelle il est reçu, en même temps que l'augmentation substantielle dans nos ventes, tend à démontrer que cet homme peut nous rendre de précieux services dans ce district.

#### BLUETS DU LAC ST-JEAN

Etant donné que nous avons fait des expériences en 1926 pour la distribution des bluets à l'état gelés frais et que nous avons réussi à créer une demande de la part des Américains, la Coopérative a décidé dans le cours du mois d'août 1927, d'installer de nouvelles machines à ses entrepôts de St-Félicien,

afin de pouvoir empaqueter un produit mieux nettoyé et plus propre, ainsi que dans des boîtes uniformes et bien construites.

Malgré les grandes quantités que nous avons reçues, nous n'avons pu satisfaire les demandes qui nous ont été faites, et cela parce que nous avons été forcés de refuser, lors de la réception à nos entrepôts, beaucoup de bluets parce que la qualité n'était pas acceptable, vu qu'ils renfermaient des feuilles, des bouts de branches et que la plupart de ceux-ci étaient verts, généralement dû à ce que la cueillette avait été faite avec des outils.

Les cueilleurs qui ont suivi nos conseils, ont retiré pour leurs bluets, de 4 à 5 cents de plus la livre que ce qu'ils recevaient il y a deux ans.

Si, dans l'avenir, les cultivateurs du Lac St-Jean veulent coopérer plus étroitement avec la Coopérative Fédérée, nous pouvons leur assurer, qu'à chaque année, si la récolte est bonne, de distribuer dans le district des bluets, des centaines de milliers de piastres, dans l'espace de 4 à 5 semaines.

Nous avons créé le marché à cet effet, et c'est à eux maintenant de nous livrer la marchandise.

#### SUCCURSALLE DE WATERLOO

Waterloo est un centre où nous manipulons tout particulièrement les engrains alimentaires et des engrains chimiques en même temps que diverses autres marchandises dont les cultivateurs peuvent avoir besoin.

Si nous en jugeons par les prix payés par les cultivateurs pour les engrains dans les régions environnantes desservies par les commerçants, nous pouvons conclure que les cultivateurs du district de Waterloo bénéficient grandement de la présence de la Coopérative Fédérée. Notre chiffre d'affaires dans un territoire aussi limité l'indique d'ailleurs d'une façon convaincante.

#### LAITERIE DE LA COOPÉRATIVE

Quoique ce département ne soit pas le plus important de notre organisation, il n'en rend pas moins des services considérables à un groupe important de cultivateurs des alentours de Montréal dont nous distribuons le lait.

Une surveillance étroite nous permet de livrer un produit de toute première qualité, qui, dans l'opinion du Bureau d'Hygiène de Montréal, est classé parmi les meilleurs de la ville. Aussi la bonne réputation dont nous jouissons nous a-t-elle permis de nous assurer une clientèle choisie qui augmente d'année en année.

A part le lait et la crème, la Laiterie de la Coopérative constitue un excellent médium de détail pour le beurre et les œufs. Nous écoulons ainsi des quantités considérables de ces produits et nous constatons avec plaisir que notre clientèle



augmente dans des proportions qui nous permettent même de compter sur un développement encore plus considérable de ce département.

Nous ajoutons à ce rapport le bilan de la Coopérative Fédérée pour l'année 1927, lequel donnera un aperçu sur les opérations générales de cette année.

Nous ne voudrions pas terminer ce rapport sans faire mention d'un facteur important dans les résultats que nous avons obtenus par le passé, l'encouragement et l'appui qui nous ont été accordés par votre ministère, ainsi que par vous-même constituert pour la Coopérative Fédérée de Québec, un actif que nous ne pouvons pas tenir comme étranger dans les succès réalisés, et il nous fait plaisir de vous dire la reconnaissance que les membres et les officiers de la Coopérative ainsi que moi-même vous conservons.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments dévoués et me croire,

Votre fidèle serviteur,

J.-ARTHUR PAQUET,  
Président du Conseil Exécutif.

\* \* \*

### COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1927.

#### ACTIF

*Courant:*

En caisse et en banque.....	\$ 69,359.24
Comptes recevables.....	286,766.51
Billets recevables.....	1,633.85
	288,400.36
Dépôts et placements.....	2,757.62
Actionnaires: solde de souscriptions.....	6,276.94
Inventaire marchandises.....	554,589.57
	921,383.73

*Immobilisé:*

Immeubles, outillage, machinerie.....	530,748.78
Moins: Réserve pour dépréciation.....	46,040.66

Dépenses différées: Assurances à courir, papeterie, taxes, etc.....	12,122.58
Enregistrement de marques.....	32,000.00
	1,450,214.43

#### PASSIF

*Courant:*

Banque Canadienne Nationale.....	105,430.57
Comptes payables.....	122,393.02
Emprunts à la banque .....	595,664.60
Dividendes non réclamés.....	211.08
	823,699.27
Hypothèque sur immeubles.....	44,000.00
Emprunts à longs termes.....	103,934.18
	147,934.18
Réserve générale.....	191,935.82
Capital-Actions souscrit.....	254,810.50
Profits et pertes—Surplus au 31 décembre 1927.	31,834.66
	\$1,450,214.45

Contresigné pour les Administrateurs.

J.-M. PAQUETTE,  
Trésorier.

Vérifié et certifié conforme aux livres de la succursale de Montréal et de la Laiterie ,ainsi qu'aux bilans des succursales de Québec, Ste-Rosalie, Princeville, Hébertville, Waterloo et St-Félicien. Les inventaires ont été acceptés tels que certifiés par les officiers de la Coopérative. L'actif immobilisé a été inscrit conformément à une estimation faite par "Canadian Appraisal Co., Limited", en date du 28 décembre 1927.

Copie certifiée.

VICTOR PELLETIER, C.P.A.,  
Vérificateur.

Montréal, 9 janvier 1928.

